



Bureau de la
vérificatrice générale
Ville d'Ottawa

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PROCÉDURES DE SUIVI

JUIN 2023

REMERCIEMENTS

9 Juin, 2023



Monsieur le maire, chers membres du Comité de la vérification et chers membres du Conseil municipal,

Je suis heureuse de déposer ce rapport sur les procédures de suivi appliquées par le Bureau de la vérificatrice générale de la Ville d'Ottawa. Ce rapport fait le point sur les mesures adoptées par la direction pour corriger les problèmes soulevés dans les précédentes missions et dans l'évaluation de ces mesures par le Bureau.

Nous tenons à remercier la direction pour la collaboration et l'aide apportées à l'équipe des vérificateurs.

Cordialement,

Nathalie Gougeon, CPA, CA, CIA, CRMA,
B. Comm.

Vérificatrice générale

Table des matières

01	<u>Contexte</u>	1
02	<u>Processus de suivi</u>	1
03	<u>Vue d'ensemble</u>	2
04	<u>Priorité actuelle</u>	3
05	<u>Résultats (vérifiés) du BVG</u>	4
06	<u>Statut des recommandations selon la direction (non vérifiées)</u>	5
07	<u>Secteurs comportant des risques majeurs</u>	6
08	<u>Conclusion</u>	8



1. Contexte

Les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et la Charte de vérification du Bureau de la vérificatrice générale (BVG) obligent la vérificatrice générale à « faire le suivi des constatations et des mesures correctives dans le cadre des missions et à rendre compte périodiquement, au Comité de la vérification, des mesures correctives qui ne sont pas mises en œuvre efficacement ». Le BVG soumet, au Comité de la vérification et au Conseil municipal, un rapport semestriel sur les résultats des procédures de suivi qui ont porté sur des recommandations déjà déposées et échues, en plus de mettre en lumière les secteurs comportant des risques majeurs dans lesquels il y a encore des risques majeurs, qui réclament plus d'attention de la part de l'administration de la Ville. Le dernier rapport que nous avons déposé auprès du Comité de la vérification sur les procédures de suivi, c'était en juin 2022. En raison des élections de l'automne 2022, nous avons mis en pause notre cycle de dépôt des rapports. Nous reprenons aujourd'hui notre cycle normal de dépôt des rapports semestriels.

2. Processus de suivi

Chaque trimestre, le Bureau de la directrice municipale (BDM) obtient le compte rendu de chacune des directions générales sur le statut de l'encours des recommandations relevant de leur compétence. Puis, le BDM passe en revue le statut des recommandations et adresse un compte rendu au BVG.

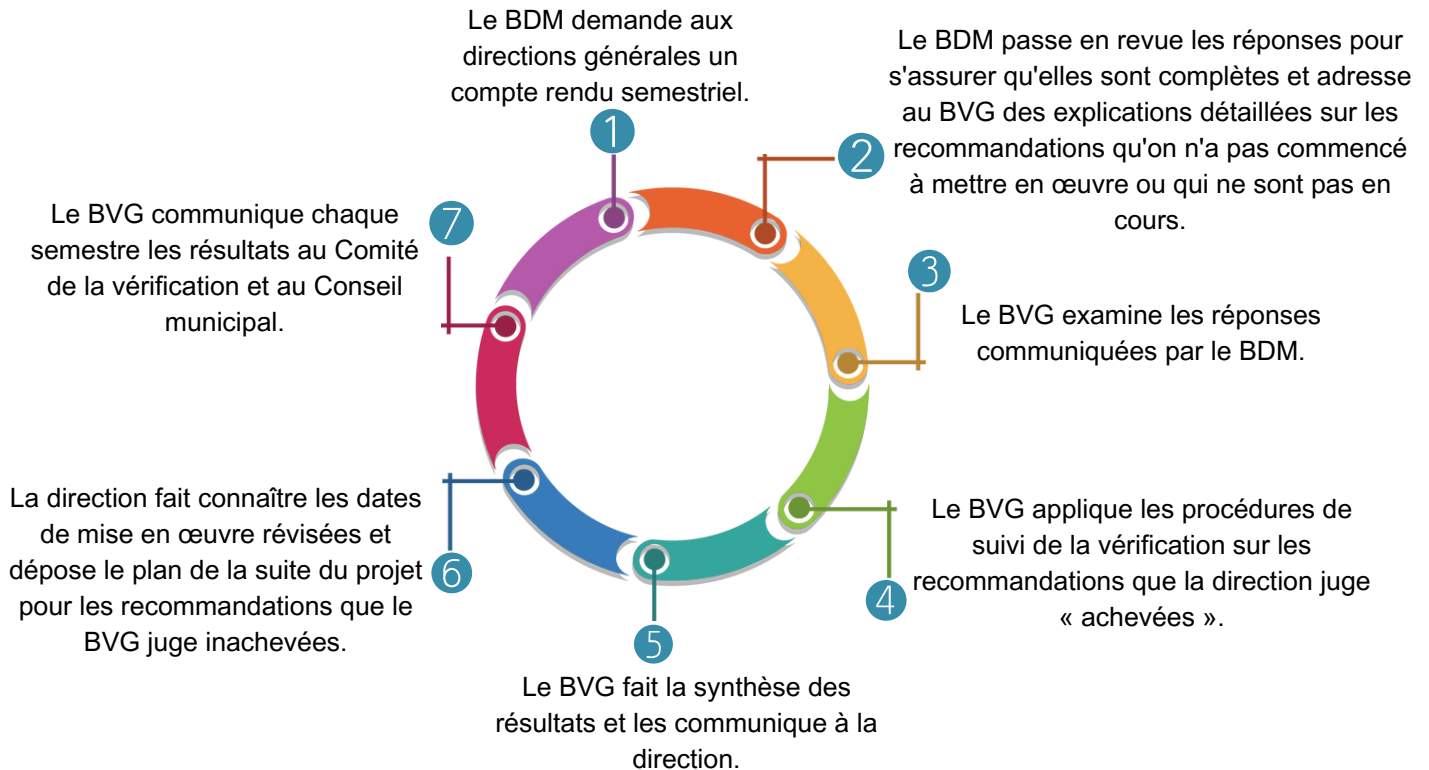
Lorsque la direction fait savoir qu'une recommandation est achevée, le BVG lui adresse une demande de renseignements afin de confirmer les mesures adoptées pour mettre en œuvre les recommandations et peut mener d'autres sondages pour étayer ses conclusions. À la fin de notre examen, nous communiquons nos constatations et les prochaines étapes^[1](le cas échéant) à la direction.

S'il évalue une recommandation et exige que la direction adopte d'autres mesures, le BVG dépose la justification de l'évaluation et les prochaines étapes recommandées ou prévues. La direction donne ensuite la date de mise en œuvre révisée d'après ces prochaines étapes. Les résultats de ces procédures ainsi que les secteurs dans lesquels le BVG met en lumière des risques majeurs font ensuite partie de notre rapport d'avancement semestriel et sont communiqués au Comité de la vérification et au Conseil municipal. Veuillez consulter la pièce 1 ci-après pour prendre connaissance du déroulement du processus de suivi.

[1] Les prochaines étapes peuvent consister à exiger que la direction adopte d'autres mesures et obliger le BVG à appliquer de nouvelles procédures de suivi ou à évaluer les risques résiduels pour indiquer qu'ils sont faibles, puis à clore la recommandation.



Pièce 1 – Processus de suivi



3. Vue d'ensemble

La pièce 2 ci-après illustre l'ensemble des résultats des 412 recommandations déposées par le BVG depuis 2018. Il s'agit entre autres des recommandations que nous avons évaluées dans ce rapport et dans des rapports de suivi antérieurs, ainsi que de celles qu'il faut évaluer.

Le BVG a évalué 226 de ces 412 recommandations.

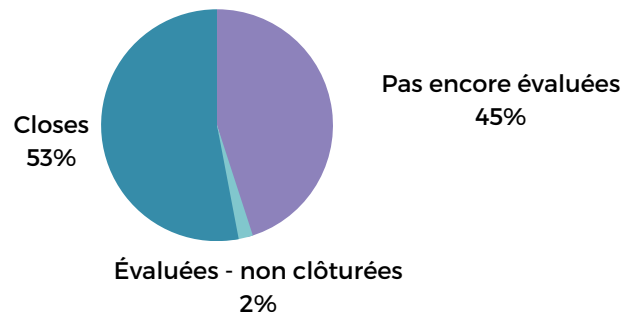
- 216 recommandations (53 %) sont closes;
- 10 recommandations (2 %) sont partiellement achevées selon l'évaluation et obligent à mener un suivi complémentaire. C'est pourquoi elles sont aujourd'hui échues.

Le BVG doit encore examiner 186 (45 %) de l'ensemble des recommandations déposées depuis 2018.

[2] Deux recommandations du rapport de 2015 (Vérification de la gestion des incidents de sécurité des TI et des interventions connexes, à huis clos) et une recommandation du rapport de 2016 (Vérification de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement) sont toujours en cours.



Pièce 2 – Statut général des 412 recommandations déposées depuis 2018



4. Priorité actuelle

Puisqu'il y a toujours un certain nombre de recommandations non évaluées que le BVG doit examiner, nous consacrons notre attention aux recommandations qui ont été intégralement appliquées selon la direction. Nous continuerons de le faire jusqu'à ce qu'on ait épuisé l'ensemble des recommandations non évaluées. Nous veillons ainsi à déployer avec efficacité et efficience les ressources en personnel du BVG et de la Ville.

5. Résultats (vérifiés) du BVG

La pièce 3 ci-après représente les résultats des travaux effectués par le BVG depuis notre dernier rapport au Comité de la vérification en juin 2022.

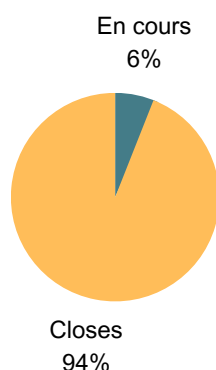
Le BVG a examiné 86 recommandations durant cette période. Parmi ces 86 recommandations :

- 81 (94 %) sont closes;^[3]
- les cinq autres recommandations (6 %) sont toujours en cours, puisque le BVG doit faire un nouveau suivi.

^[3] Les recommandations closes comprennent parfois celles qui ont été intégralement appliquées par la direction et celles qui ne sont pas intégralement appliquées dans les cas où l'on juge que le risque résiduel est faible et qu'elles ne justifient pas un nouveau suivi de la part du BVG.



Pièce 3 – Statut, selon le BVG, des 86 recommandations examinées

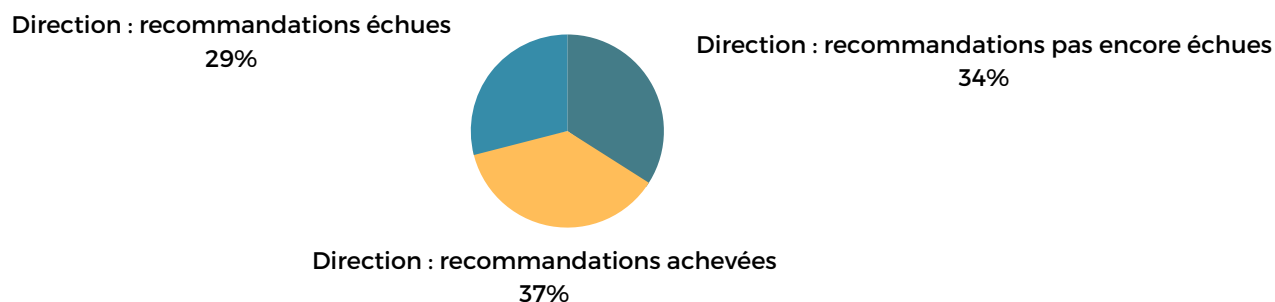


6. Statut des recommandations selon la direction (non vérifiées)

Parmi les recommandations qui n'ont pas encore été évaluées par le BVG, 170 sont traitées par la direction. En outre, la Société de logement communautaire d'Ottawa se penche actuellement sur une recommandation, la Commission de services policiers d'Ottawa étudie 10 recommandations, et le Service de police d'Ottawa en examine quatre. Nous avons aussi déposé une recommandation dans le rapport sur la Vérification de la gestion des risques de l'entreprise (2022), dont le Bureau a pris la responsabilité.[4]

La direction a fait le point de la situation en date du 31 décembre 2022 : 37 % (62) des recommandations sont achevées; 29 % (50) des recommandations sont échues; et 34 % (58) des recommandations ne sont pas encore échues. Veuillez noter que ces résultats ne sont pas vérifiés. Le lecteur est invité à consulter la pièce 4 ci-dessous pour prendre connaissance d'autres détails sur le statut attesté de la direction, ainsi que la section 7 (« Secteurs comportant des risques majeurs ») ci-après pour prendre connaissance de l'information sur les recommandations échues.

Pièce 4 – Statut attesté par la direction (Pas encore évalué par le BVG)



[4] Cette recommandation se rapporte à l'élaboration et à la présentation de la formation à donner au Conseil sur la sensibilisation à la gestion des risques



7. Secteurs comportant des risques majeurs

Depuis notre dernier rapport au Comité de la vérification (juin 2022), nous avons cerné des risques majeurs qui justifient plus d'attention de la part du Comité de la vérification.

Nous avons exprimé, dans l'Enquête sur la cybersécurité, six recommandations, qui ont été déposées à huis clos en juin 2022. La direction s'est engagée à appliquer cinq de ces recommandations d'ici la fin de 2022. D'après les comptes rendus que la direction nous a adressés, on mène actuellement des travaux pour donner suite à ces recommandations; toutefois, une seule des six recommandations est presque achevée. Puisque ces recommandations visent à prévenir les risques de cybersécurité relatifs aux actifs de la Ville, le Bureau en surveillance attentivement l'application.

Les recommandations déposées dans le cadre des missions de vérification et de l'enquête énumérées ci-après accusent beaucoup de retard par rapport au calendrier et n'ont pas été complètement mises en œuvre conformément aux délais que la direction s'est engagée à respecter (cf. la pièce 5). Dans bien des cas, la direction s'était engagée à les appliquer de 2019 à 2021. Or, dans certains cas, des liens de dépendance ont empêché de les appliquer, et la direction a proposé une date cible révisée. Le Bureau surveille ces points pour s'assurer que les recommandations sont appliquées le plus tôt possible afin de respecter nos procédures de suivi ou d'en revoir la pertinence.

Pièce 5 – Recommandations en observation

Missions de vérification	# de recom. échues
Sécurité municipale (2019)	7
Prévisions budgétaires de la Ville (2019)	5
Enquête sur la cybersécurité (2022)	5
Vérification de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement – Gel des conduites d'eau et gestion et entretien des bornes-fontaines (2019)	3
Vérification du Service des incendies d'Ottawa – Suppression des incendies (2019)	3
Vérification de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement – Gestion des contrats (2019)	2
Vérification des Théâtres Meridian @ Centrepointe et du Centre des arts Shenkman (2020)	2



Conclusion

Nos missions de vérification visent à améliorer les pratiques de gestion, à rehausser l'efficacité opérationnelle, à recenser les économies réalisables et à corriger un certain nombre de problèmes précis. Les procédures de suivi sont destinées à évaluer les progrès accomplis par la direction dans la mise en œuvre des recommandations issues de nos rapports. Ce rapport ne vise pas à évaluer chacune des différentes recommandations. Il fait plutôt état de notre évaluation globale des progrès accomplis jusqu'à maintenant dans l'ensemble des missions terminées.

Bien que nous ayons donné à la direction une certaine marge de manœuvre à cause de la pandémie, nous croyons que des recommandations en cours qui comportent un plus grand risque n'ont pas été achevées. Nous avons travaillé et continuons de travailler en collaboration avec la direction pour prioriser ces recommandations afin de veiller à les appliquer comme il se doit dans les délais.

Visitez-nous en ligne : www.bvgottawa.ca.

Suivez-nous sur Twitter : [@oagottawa](https://twitter.com/oagottawa).

La **Ligne directe de fraude et d'abus** est un service confidentiel et anonyme, grâce auquel les employés de la Ville d'Ottawa et le grand public peuvent signaler les cas présumés ou constatés de fraude ou de gaspillage à raison de 24 heures sur 24 et de sept jours sur sept.

www.Ottawa.FraudWaste-FraudeAbus.ca /
1-866-959-9309

